



GEMBOUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT
TROISIEME PARTIE : OBJECTIFS DE
DEVELOPPEMENT

Ville de Gembloux



 **gembloux**
faculté universitaire
des sciences agronomiques
Laboratoire d'Aménagement des Territoires
Professeur Claude FELTZ
Ir Sophie COLLETTE

André Boulvin (Asbl Gadan)

Table des matières

I. SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE ET DES DESIDERATA DES ACTEURS LOCAUX EN TERME D'OBJECTIFS DEFINIS	3
1. THEME 1 : ACTIVITES ECONOMIQUES, ENTREPRISES, PRODUITS LOCAUX & AGROBIOPOLE	4
1. <i>Les Objectifs mis en évidence</i>	4
I Agriculture et agrobiopôle.....	4
II Commerce	4
III Entreprises.....	4
2. <i>Tableau de Comparaison entre les objectifs du diagnostic et ceux des acteurs</i>	5
2. THEME 2 : SPORTS, LOISIRS & CULTURE	5
1. <i>Les Objectifs mis en évidence</i>	5
2. <i>Tableau de Comparaison entre les objectifs du diagnostic et ceux des acteurs</i>	6
3. THEME 3 : TOURISME & PATRIMOINE.....	6
1. <i>Les Objectifs mis en évidence</i>	6
2. <i>Tableau de Comparaison entre les objectifs du diagnostic et ceux des acteurs</i>	7
4. THEME 4 : CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT.....	7
1. <i>Les Objectifs mis en évidence</i>	7
2. <i>Tableau de Comparaison entre les objectifs du diagnostic et ceux des acteurs</i>	7
5. THEME 5 : MOBILITE, SECURITE, TRANSPORTS COLLECTIFS & DEPLACEMENTS LENTS.....	7
1. <i>Les Objectifs mis en évidence</i>	7
2. <i>Tableau de Comparaison entre les objectifs du diagnostic et ceux des acteurs</i>	8
6. THEME 6 : SERVICES DE PROXIMITE A LA POPULATION (ACCUEIL EXTRASCOLAIRE, SOCIAL, SANTE, EDUCATION ET ENSEIGNEMENT)	8
1. <i>Les Objectifs mis en évidence</i>	8
2. <i>Tableau de Comparaison entre les objectifs du diagnostic et ceux des acteurs</i>	9
7. THEME 7 : AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS	9
1. <i>Les Objectifs mis en évidence</i>	9
2. <i>Tableau de Comparaison entre les objectifs du diagnostic et ceux des acteurs</i>	9
8. CONCLUSION.....	10
II. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT PROPREMENT DIT : OBJECTIFS TRANSVERSAUX.....	11
III. LISTES DES PROJETS DU PCDR	18

I. Synthèse de l'analyse de la situation existante et des desiderata des acteurs locaux en terme d'objectifs définis

Un projet de développement local doit émerger d'un dialogue entre les potentialités du territoire mises en évidence par le document de diagnostic et les attentes effectives des acteurs de ce territoire qui se traduiront par une volonté et une capacité à initier des projets d'avenir.

La comparaison des éléments d'analyse du diagnostic de la situation existante (réalisée par l'auteur de projet) et les avis de la population exprimés au cours des réunions consultatives visent à croiser deux vues du territoires :

- Un regard extérieur exprimé dans le diagnostic et que l'on peut qualifier d'analyse objective du territoire.
- Une vue interne qui exprime le quotidien des populations et leur perception du territoire (en terme de projets, potentiels et attentes) à une échelle très locale qui n'est pas systématiquement lisible dans le territoire.

Cette double entrée de l'analyse territoriale a l'avantage de permettre un balayage complet de la situation de fait de la commune.

En effet, comme toute dynamique de développement local est très largement liée à la capacité et volonté des acteurs de terrain (politiques, économiques, sociaux et individuels), il est nécessaire de dépasser le cadre de l'analyse statistique pour aboutir au cadre *quotidien* des acteurs : d'explicitier les attentes, de les construire en objectifs et de les traduire en projets concrets.

Les objectifs traduits par le diagnostic et les objectifs émergeant lors des réunions consultatives vont être détaillés par thème de travail, tels qu'exprimés lors des groupes de travail thématique de la CLDR.

Au terme de cette analyse, nous présenterons les objectifs transversaux qui découlent des objectifs thématiques qui ont été énoncés.

1. Thème 1 : Activités économiques, Entreprises, Produits locaux & Agrobiopôle

1. LES OBJECTIFS MIS EN EVIDENCE

I AGRICULTURE ET AGROBIOPOLE

Diagnostic

Le diagnostic a mis en évidence un système agricole hautement productif qui constitue un atout important du système économique de Gembloux. A cet égard, les principaux objectifs sont le maintien en culture des terres à vocation agricole avec un appui à la diversification des productions et des techniques culturelles durables, par une meilleure intégration des mesures agri-environnementales.

Ce secteur productif devrait plus s'appuyer sur le concept d'agrobiopôle engagé dans la commune pour élaborer des projets innovants et porteurs dans le cadre du développement local.

Attente des acteurs

Le principal objectif qui ressort des réunions du PCDR est d'ordre organisationnel. La population de la commune de Gembloux aspire à une ouverture de dialogue entre les acteurs du monde rural (les agriculteurs) et la population. La commune, qui a connu une évolution importante suite à la proximité des centres d'emploi, se caractérise par une forte population résidente, dont les attentes d'utilisation de l'espace rural ne correspondent pas prioritairement à l'utilisation productive de cet espace par les agriculteurs.

Dans l'optique du développement économique de l'agriculture, la demande du monde agricole vise plutôt l'appui institutionnel en terme de collaboration et d'information.

II COMMERCE

Diagnostic

La ville de Gembloux est un pôle commercial local qui occupe une fonction de polarisation entre Namur et Louvain la Neuve. Le diagnostic suggère donc de prendre toutes les initiatives d'appui à la structure commerciale susceptible de garantir le maintien de la ville dans son rôle de pôle sous-régional.

Attente des acteurs

Les acteurs de la commune expriment l'attente d'une orientation du commerce plus vers une dynamisation du petit commerce de proximité en améliorant l'échange entre les différentes structures commerciales. Il est à noter qu'au centre-ville (Gembloux ville), ces attentes précises concernent la signalisation du parking proche et les créneaux horaires d'ouverture des commerces.

III ENTREPRISES

Diagnostic

L'amélioration de ce secteur d'activité doit passer par l'implantation d'activités nouvelles, ce qui devrait augmenter le nombre d'emploi dans le secteur.

Attente des acteurs

Les souhaits principaux des habitants visent à obtenir une meilleure information sur les entreprises existantes ou en cours d'implantation sur le territoire communal, cette information devra se faire par une meilleure communication entre les entreprises et les habitants.

2. TABLEAU DE COMPARAISON ENTRE LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC ET CEUX DES ACTEURS

Objectifs définis à partir du <u>diagnostic territorial</u>¹	Objectifs définis lors des consultations populaires de la 3^{ème} consultation²
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui au maintien (ou au rédéveloppement) de la surface agricole utile (SAU) et du nombre d'agriculteurs et les produits de l'activité agricole ▪ Conservation de la fonction agricole et des zones forestières caractéristiques de la « vocation » de la commune ▪ Valorisation et application des mesures agri-environnementales par les agriculteurs ▪ Favoriser le développement des petites exploitations, sources de production alternatives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instaurer un dialogue entre les différents acteurs en présence d'une part, les agriculteurs et d'autre part, les habitants, les écoles, les médias,... (qui véhiculent souvent une image peu valorisante de l'agriculture) ▪ Appuyer les petits producteurs à la compréhension et au respect des processus normatif et réglementaire actuels
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer l'utilisation du concept agrobiopôle pour le développement d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer (Créer) une collaboration entre la Commune, la Faculté et la Fédération Wallonne de l'Agriculture pour défendre les producteurs et les informer au mieux des aides possibles au niveau local ▪ Promotion des produits agricoles locaux et amélioration des structures d'écoulement locales de ces produits
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conforter la commune dans son rôle de pôle sous-régional de service tout en effectuant une gestion harmonieuse de son développement (et d'implantation associée) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un espace d'échange entre les petits commerces ▪ Dynamisation du développement du petit commerce ▪ Elargir ou mieux cibler l'offre commerciale en terme horaire au centre ville ▪ Amélioration de l'information sur les aides et les conditions d'installation de petits commerce (rôle de l'Agence de Développement Local (ADL)) ▪ Amélioration de la gestion et la signalisation des parkings en centre ville
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer le développement du secteur secondaire lié à l'accueil de nouvelles activités par l'augmentation de l'offre de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la communication entre les habitants et les entreprises
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les relations entre les entreprises implantées dans les divers zonings et les habitants de l'entité gembloutoise

2. Thème 2 : Sports, Loisirs & Culture

1. LES OBJECTIFS MIS EN EVIDENCE

Diagnostic

Pour ce thème, le diagnostic met en évidence trois objectifs précis. Il s'agit d'aider une répartition plus équilibrée des activités sportives entre tous les villages, d'améliorer l'organisation des clubs de jeunes et de les appuyer pour qu'ils s'ouvrent aux villages proches et de conforter le centre culturel dans sa politique culturelle alternative qui lui permet d'apporter une alternative par rapport aux programmations des centres urbains proches.

¹ **Colonne 1** (Objectifs définis à partir du diagnostic territorial) : Les objectifs repris dans cette colonne découlent des constats du diagnostic territorial

² **Colonne 2** (Objectifs définis lors des consultations populaires) : Les objectifs repris dans cette colonne sont ceux qui ont été exprimés suite à la consultation populaire et présenté dans le magazine d'info édité par la ville de Gembloux

Attente des acteurs

Les objectifs des acteurs par rapport à ce thème sont le reflet d'un vécu quotidien. Les attentes principales sont la mise à disposition de locaux afin d'aider à la socialisation villageoise et à un appui pour la responsabilisation des acteurs.

La fédération des activités nécessite une amélioration de la communication par l'organisation d'un réseau « culturel ». L'accessibilité aux différentes activités reste un objectif important pour les acteurs.

2. TABLEAU DE COMPARAISON ENTRE LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC ET CEUX DES ACTEURS

Objectifs définis à partir du <u>diagnostic territorial</u>	Objectifs définis lors des <u>consultations populaires</u>
<ul style="list-style-type: none">▪ Conforter le centre culturel dans son rôle, appuyer sa politique d'activité alternative et aider à la délocalisation de certaines activités dans différents villages	
	<ul style="list-style-type: none">▪ Mise à disposition des habitants de lieux de rencontre et de socialisation pour soutenir et développer la vie associative (sport, loisir, culture, ...)
	<ul style="list-style-type: none">▪ Responsabilisation des habitants par rapport au développement et à la gestion des infrastructures de rencontre et de socialisation
<ul style="list-style-type: none">▪ Aider à la répartition plus équilibrée des activités sportives dans les différents villages	<ul style="list-style-type: none">▪ Mise en place d'une solidarité inter-villageoise relative à l'occupation et utilisation des infrastructures de rencontre et de socialisation
<ul style="list-style-type: none">▪ Elargir les fédérations de club de jeunes à tous les villages	<ul style="list-style-type: none">▪ Fédérer les clubs de jeunes de Gembloux
	<ul style="list-style-type: none">▪ Création d'une association fédératrice des associations de chaque village▪ Appuyer les associations fédératrices dans la dynamisation des activités
	<ul style="list-style-type: none">▪ Favoriser le développement des associations dans un rôle relais entre les différents partenaires
	<ul style="list-style-type: none">▪ Améliorer la communication et la transmission des informations▪ Développer le réseau de communication culturelle▪ Amélioration de l'accessibilité aux différentes activités organisées

3. Thème 3 : Tourisme & patrimoine

1. LES OBJECTIFS MIS EN EVIDENCE

Diagnostic

Le patrimoine de la commune de Gembloux est assez diversifié, il mérite d'être intégré dans des circuits touristiques d'une échelle supérieure à celle de la commune afin que la mise en valeur du patrimoine soutienne l'attractivité de la commune par un renforcement de son image de marque.

Attente des acteurs

Les acteurs souhaitent voir le patrimoine reconnu et mis en valeur à travers des thématiques différentes mais en insistant sur la relation évolutive entre passé, présent et futur.

2. TABLEAU DE COMPARAISON ENTRE LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC ET CEUX DES ACTEURS

Objectifs définis à partir du <u>diagnostic territorial</u>	Objectifs définis lors des <u>consultations populaires</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valorisation et protection du patrimoine culturel par une reconnaissance et une intégration dans des circuits touristiques (thématiques ?) d'échelle supérieure à la commune afin de renforcer l'attractivité de celle-ci ▪ Préservation et valorisation des paysages selon leurs spécificités (paysages ouverts et paysages de vallée) ▪ Protéger et valoriser la zone forestière par un renforcement de la qualité écologique globale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en réseau du patrimoine ▪ Utilisation des thématiques patrimoniales en vue d'augmenter l'attractivité de Gembloux

4. *Thème 4 : Cadre de vie et Environnement*

1. LES OBJECTIFS MIS EN EVIDENCE

Diagnostic

Les zones naturelles de qualité doivent être protégées dans le but de maintenir leur potentiel écologique mais il peut également être intéressant de les restaurer en vue d'une fonction récréative.

Attente des acteurs

Dans la perception de la population, les espaces verts sont plutôt les espaces situés en centre ville ou dans les villages, ce sont préférentiellement des lieux de loisirs et de récréation. Il existe, d'ailleurs, une attente importante envers les lieux de rencontre.

2. TABLEAU DE COMPARAISON ENTRE LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC ET CEUX DES ACTEURS

Objectifs définis à partir du <u>diagnostic territorial</u>	Objectifs définis lors des <u>consultations populaires de la 3^{ème} consultation</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection des cours d'eau et des sites d'intérêt écologique (sablères, réserves naturelles, sites de grand intérêt biologique, ...) par rapport à leur potentiel écologique (et restauration du rôle de détente ?) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener des réflexions sur les problèmes d'égouttage et sur la problématique des inondations ▪ Mise en place d'un personnel spécifique à la gestion et à la réalisation d'activités propices à l'amélioration du cadre de vie
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eviter la ségrégation spatiale (par activités) de la population et favoriser l'intégration des populations étrangères 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer des espaces multifonctionnels susceptibles d'être des espaces de rencontre intergénérationnel et intersociétal

5. *Thème 5 : Mobilité, Sécurité, Transports collectifs & Déplacements lents*

1. LES OBJECTIFS MIS EN EVIDENCE

Diagnostic

Le diagnostic a mis en évidence la nécessité de sécuriser les voies principales généralement fort fréquentées car elles constituent des axes de liaison aux autoroutes, et ce, principalement à proximité des villages.

La remise en service du réseau des voies lentes existantes pour permettre la liaison entre les différents villages et développer des opportunités de mobilité lente constitue également un objectif mis en évidence par le diagnostic.

L'amélioration de la mobilité quotidienne des travailleurs et des enfants est un objectif à atteindre grâce à une maîtrise et une meilleure organisation de cette mobilité.

Attente des acteurs

Les attentes des acteurs en matière de sécurité routière tournent principalement autour de la sécurité dans les traversées de villages.

Au niveau des voies lentes, on attend le développement d'un réseau qui offre une liaison entre les différents villages et dans le village avec une meilleure signalétique de ces voies lentes. La mise en liaison des voies lentes et des éléments de patrimoine est exprimée comme un fait important par les habitants.

Une aide pour la multiplication et l'organisation du transport alternatif est une priorité pour les habitants ainsi que la sécurisation des usagers faibles. L'amélioration de l'offre en transport en commun est une attente assez importante de la population.

Les possibilités de parking au centre-ville de Gembloux et dans certains villages sont trop limitées. Il est demandé d'améliorer les conditions de parking dans certaines zones.

2. TABLEAU DE COMPARAISON ENTRE LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC ET CEUX DES ACTEURS

Objectifs définis à partir du <u>diagnostic territorial</u>	Objectifs définis lors des <u>consultations populaires</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécuriser les routes nationales et développer un réseau de voies lentes (inter et intra village) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ralentir la vitesse sur les grands axes, au niveau de leur accès et aux carrefours ▪ Définition d'un réseau de voies lentes inter et intra villages ▪ Améliorer la qualité et le balisage des voies lentes ▪ Aménager les entrées de village à la jonction des nationales ▪ Limiter le flux de charroi dans les villages ▪ Respect et sécurisation des usagers faibles
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser et organiser la mobilité quotidienne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Générer des alternatives au transport individuel par le transport collectif, par le renforcement des transports en commun et par l'appui aux initiatives innovantes ▪ Améliorer l'offre en parking à Gembloux-centre

6. Thème 6 : Services de Proximité à la population (Accueil extrascolaire, Social, Santé, Education et Enseignement)

1. LES OBJECTIFS MIS EN EVIDENCE

Diagnostic

Au niveau du diagnostic, les objectifs les plus importants identifiés en matière de services de proximité aux populations sont le maintien des écoles de village et l'appui (par une augmentation de l'aide et de l'organisation) des services ayant trait à la petite enfance.

Attente des acteurs

Les habitants ont exprimés, d'une part, des objectifs assez globaux qui sont l'amélioration de l'information au niveau des activités et services existants et, d'autre part, une aide à l'organisation d'une mobilité vers ces services.

Le maintien de lieux de socialisation dans les villages constitue une priorité avec l'accueil de la petite enfance. L'encadrement des jeunes dans les villages est également un souci des acteurs locaux.

2. TABLEAU DE COMPARAISON ENTRE LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC ET CEUX DES ACTEURS

Objectifs définis à partir du <u>diagnostic territorial</u>	Objectifs définis lors des <u>consultations populaires</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien des écoles de village 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir les différents lieux de socialisation en milieu rural et avoir une dynamique de socialisation ▪ Améliorer l'information et la communication de tout ce qui existe et est proposé en matière de services de proximité ▪ Améliorer la mobilité pour avoir accès aux services de proximité
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter les mesures d'aide à la petite enfance (statuts et moyens) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'accueil de la petite enfance ▪ Favoriser l'encadrement des adolescents et des jeunes ▪ Assurer ou améliorer la sécurité des personnes et des biens

7. Thème 7 : Aménagement des Espaces Publics

1. LES OBJECTIFS MIS EN EVIDENCE

Diagnostic

Les objectifs mis en évidence par le diagnostic mettent en exergue les spécificités à valoriser de Gembloux ville pour sa fonction commerciale, son image forte par rapport aux villages et comme lieu de convivialité locale.

Le maintien d'une mixité d'âge, d'origine et d'activité dans les quartiers et villages est nécessaire afin de favoriser la dynamique de socialisation.

Attente des acteurs

Les acteurs souhaitent dynamiser les quartiers et centre villageois en y aménageant des espaces publics pluri-fonctionnels permettant la rencontre d'un maximum d'habitants toutes origines confondues.

L'aménagement d'espaces verts est affirmé également comme un objectif important pour les habitants.

2. TABLEAU DE COMPARAISON ENTRE LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC ET CEUX DES ACTEURS

Objectifs définis à partir du <u>diagnostic territorial</u>	Objectifs définis lors des <u>consultations populaires de</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre un réel dynamisme au centre ville par des mesures appropriées (restauration, mise en valeur, manifestation, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recréer ou vitaliser des centres de villages et de quartiers
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser les extensions urbaines et renforcer la centralité urbaine de Gembloux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préserver le caractère rural des villages
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eviter la ségrégation spatiale (par activités) de la population et favoriser l'intégration des populations étrangères 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager des espaces publics multifonctionnels, intergénérationnels et intersociétaux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conserver le potentiel du milieu physique en élaborant un équilibre par rapport à l'utilisation de l'espace pour ses diverse affectations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir des espaces verts tant en centre-ville que dans les villages
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser la participation de la population et des associations lors de la conception et la mise en œuvre d'aménagement
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les espaces à préserver (espaces naturels verts plus structurés et caractère paysager)

8. Conclusion

Le document de diagnostic du PCDR a permis la mise en évidence des potentialités, des ressources mais également de la vulnérabilité et de certaines faiblesses de la commune. Lors des différentes réunions de consultations locales, les populations ont eu l'occasion de s'exprimer à propos de leurs attentes et des projets qu'elles y associaient

Ces deux approches d'une même réalité mises en relation de celles-ci ont permis de dégager un « cadre de travail » introduit ci-après puis explicité au travers des *objectifs dit transversaux*.

II. Les objectifs de développement proprement dit : Objectifs transversaux

La localisation du territoire communal sur l'axe Bruxelles - Namur et la peri-urbanisation de plus en plus lointaine de Bruxelles explique le développement des villages de l'entité de Gembloux comme d'une partie importante de la région.

Ce redéploiement démographique se traduit dorénavant dans les villages par la coexistence en poids pratiquement égal des habitants originaires et des arrivants, parfois installés depuis longtemps déjà. Cela implique que les liens traditionnels de descendance et d'inter-connaissance dans les villages doivent céder le pas à de nouvelles bases de cohésion sociale locale. En ce sens, la majeure partie des attentes exprimées lors des consultations peuvent converger dans un objectif cadre fédérateur visant l'invention, la reconstruction ou l'actualisation de socialités locales villageoises.

En effet, la volonté s'est exprimée tant chez les natifs que chez les arrivants, de rechercher tout type d'action ou d'organisation permettant de faire muter le clivage ancien originaire / étranger vers une nouvelle socialité locale, reconstruite sur base volontaire, en réinventant toutes les formes de solidarité utiles à ce nouveau contexte.

Cette volonté s'exprime en premier lieu par un objectif général visant tous les moyens de revitalisation du lien social local, à savoir :

- Soutenir toutes les occasions de rencontre entre les gens
- Placer tous les habitants à chance égale envers la connaissance de la commune par une action proactive en matière de diffusion de l'information
- Favoriser et soutenir la mise en place des infrastructures (locaux et espaces publics), des institutions ainsi que des activités supports de socialité locale.

Ce qui fonde la nouvelle socialité villageoise, c'est le choix commun des anciens et des nouveaux habitants vis-à-vis du territoire local qu'ils partagent dorénavant. La qualité de leur cadre de vie devient par là, un enjeu premier du consensus social. Tous les aspects de la qualité du cadre de vie en prennent, dès lors, valeurs essentielles, appelant à :

- la gestion et la valorisation de la nature des espaces verts
- la sécurité de la mobilité, des usagers faibles en particulier
- la sécurité des personnes et des biens, et le sentiment de bien-être qui en découle

Parmi les supports de la vie locale, les services au public paraissent constituer une réponse aux attentes exprimées en tant que support de socialisation actualisée où il est nécessaire d'améliorer les services visant :

- l'accueil de la petite enfance,
- l'encadrement local des enfants en âge scolaire,

- l'accompagnement des jeunes et adolescents.

Sachant que l'on peut globalement compenser la faiblesse de l'offre décentralisée par l'organisation d'un service de mobilité ciblé.

La nouvelle socialité doit aussi intégrer la domaine économique à la vie locale. En ce sens, des appels ont été lancés visant à retisser les solidarités économiques locales entre les mondes de l'activité et les habitants. Cela implique :

- d'aider les acteurs économiques à faire se rencontrer les nouvelles attentes des habitants et l'offre économique dans les domaines du commerce, de l'information sur les activités et l'emploi dans la commune et des synergies entreprises / villages en terme de services,
- de promouvoir l'agrobiopôle comme un espace de synergie des activités économiques à Gembloux,
- de promouvoir l'attractivité résidentielle et touristique de Gembloux et de ses villages en valorisant son patrimoine territorial

Sur base de ce constat, les objectifs transversaux, au nombre de 12, peuvent se définir selon 4 axes principaux qui sont la déclinaison d'un objectif cadre central :

Réinventer ou actualiser la socialité rurale, objectif cadre qui peut s'énoncer comme suit :

Instaurer un dialogue et tisser des liens entre les différents acteurs et usagers de l'espace communal : habitants, agriculteurs, commerçants, entreprises, écoles, médias, associations, monde politique, ...

- Axe 1 : Dynamique de socialisation (Actualiser les liens sociaux)
- Axe 2 : Dynamique de qualité de vie (Renforcement de la qualité de vie)
- Axe 3 : Dynamique de services accessibles (Meilleure accessibilité des services)
- Axe 4 : Dynamique de valorisation (Mieux informer pour mettre en valeur)

Axe 1 : Dynamique de socialisation

1. Améliorer la communication et la diffusion généralisée de l'information sur les différents acteurs, sur la réglementation, sur les services communaux et sur les services de proximité en ciblant particulièrement les situations d'isolement.

La commune de Gembloux conjugue de nombreux atouts, outre un développement économique intéressant, elle présente un cadre de vie de qualité.

Cependant, la ville de Gembloux polarise une grande partie des informations, les activités et les services. L'amélioration du réseau de diffusion des informations, des aménagements particuliers à l'accessibilité des services et des activités sont autant de secteurs d'action qui seraient porteurs d'une amélioration supplémentaire de la qualité de vie et d'une aide au développement d'un tissu social.

2. Maintenir, créer et animer des lieux de rencontre, de communication, de socialisation et de convivialité en associant la population à la mise en œuvre des aménagements et en soutenant la vie associative : espaces publics pluri-fonctionnels et intergénérationnels, écoles de village, salles et locaux en lien avec les centres de villages et de quartiers, commerces locaux, services de proximité, qualité des liaisons et des voies de communications entre les villages, infrastructures sportives et culturelles, ...

La qualité de vie d'un espace villageois et urbain est souvent lié à la qualité des relations humaines que l'on peut y nouer. Ces relations humaines sont le fait tant de l'existence de bonnes relations de voisinage que d'une offre en matière de lieux de socialisation.

Pour ce faire, il faut nécessairement essayer de créer ou de maintenir ces lieux de socialisation : En premier lieu, l'école qui est un élément important de la vie d'un village ou de quartiers ; en deuxième lieu, la présence de locaux adaptés et mis à disposition des associations locales pour y réaliser leurs activités et en troisième lieu, la présence d'infrastructures sportives ou récréatives à destination des adolescents et des enfants.

L'implantation de ces lieux de socialisation est un élément indispensable dans une commune tel que Gembloux qui est souvent le lieu de résidence de personnes travaillant à l'extérieur de leur lieu de vie et qui ont une tendance naturelle à délocaliser également leurs loisirs et donc, à ne pas s'intégrer réellement au réseau social de leur commune.

La réhabilitation d'un espace d'échange villageois ou de quartier s'appuiera sur des mesures adéquates en terme d'offre de rencontres sociales.

L'aménagement d'espaces publics entre dans cette catégorie d'action qui permet de générer un milieu de vie convivial et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Axe 2 : Dynamique de qualité de vie

3. Préserver le caractère rural de la commune et de ses paysages, tant en centre-ville que dans les villages, notamment par la protection, le développement et la gestion des espaces verts.

Il est important de réaliser un programme de développement rural qui offre de nouvelles possibilités de développement économique mais en réalisant une utilisation des sols et une implantation des bâtiments et des entreprises qui soient en juste équilibre avec toutes les activités présentes et qui offrent la possibilité de préserver les paysages et l'environnement.

Cette harmonie globale sera un aspect positif et porteur en matière de qualification de zone résidentielle attrayante.

La qualité des paysages ruraux et la présence d'éléments de valeur paysagère globale (5 sites d'intérêt paysager sur le territoire communal) comme les lignes de crêtes, les sommets, les ruisseaux et les divers points d'eau et les alignements végétaux sont des particularités du territoire qu'il convient de maintenir, préserver et améliorer par une gestion et une mise en valeur adéquate.

La présence de sites de grand intérêt biologique (SGIB) [au nombre de 11 dont 3 sont classées RN] est également un élément fort du caractère naturel et rural de la commune.

Les zones humides qui représentent un potentiel écologique non négligeable pour la commune et des zones d'exception qu'il convient de protéger.

La biodiversité est donc à maintenir sur l'ensemble de ces sites de valeur présent sur le territoire communal auxquels il faut ajouter des zones forestières d'importance (comme le bois de Grand-Leez).

Les zones de protection de captage doivent également faire l'objet d'une protection intense par l'amélioration de la qualité écologique du lieu.

4. Protéger les usagers faibles (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, ...) en sécurisant les voies lentes, en sériant les différentes voiries et en ralentissant la vitesse sur les grands axes et dans les villages.

L'appui à la protection des usagers faibles vise l'amélioration du quotidien des habitants. La commune de Gembloux se caractérise par une mobilité importante des acteurs sur et en dehors du territoire communal.

Cette multiplication de l'usage des voiries augmente l'insécurité des usagers faibles : des mesures doivent être prises pour l'aménagement des axes routiers sensibles afin de les rendre accessibles et sécurisants également pour les usagers lents.

5. Favoriser la mobilité douce et les moyens de transports provoquant moins de nuisances (bruit, pollution, encombrement, vitesse, sécurité,)

La mobilité des acteurs de la commune de Gembloux qui se caractérise par un mouvement important sur et en dehors du territoire communal est une source de pollution.

L'usage accru de la voiture n'est pas un élément favorable à la bonne santé des habitants de la commune. Pour maintenir la qualité de vie, il est nécessaire d'offrir aux habitants des opportunités de modifier un mode de vie sédentaire par une activité physique liée à la mobilité (déplacements à pied, en vélo, ...).

Le regroupement des déplacements au moyen d'une offre accrue et mieux ciblée du TEC aiderait également à l'amélioration de la qualité de vie en terme de diminution des nuisances.

6. Renforcer la sécurité des personnes et des biens en commençant par un inventaire des besoins

Le sentiment de sécurité des habitants de la commune envers leurs biens et leurs personnes est une composante essentielle de qualité de vie.

Axe 3 : Dynamique de services accessibles

7. Développer l'accueil de l'enfance : activités extrascolaires et accueil à la petite enfance financièrement accessibles

Le développement d'activité et d'accueil à la petite enfance participe à la mise en place d'un climat convivial et agréable sur la commune. Ces structures constituent des lieux de rencontre et de socialisation essentielles dans les villages.

La présence de structure d'accueil à la petite enfance constitue un moyen supplémentaire de stabiliser et d'ancrer les populations dans la vie de la commune. Pour les jeunes parents, l'opportunité de garderie d'enfants est un incitant à s'impliquer dans la vie de la commune et une aide non négligeable en terme de minimisation des trajets et de gain de temps.

La présence et l'accessibilité à ce type de service est un élément propre à limiter l'utilisation des villages de la commune de Gembloux comme « villages dortoirs »

8. Favoriser l'accompagnement des adolescents et des jeunes

A l'instar des services liés à la petite enfance, la présence de structures d'accompagnement des activités de loisir des adolescents et des jeunes est un élément d'ancrage des populations de la commune au sein de la vie de la commune.

L'accompagnement des adolescents et des jeunes est également susceptible de limiter les conflits de générations en offrant une structure de médiation et de rencontre intergénérationnelle.

L'implication des jeunes et des adolescents dans la vie communale est également très importante car ces jeunes et adolescents, formeront la population citoyenne de demain.

9. Améliorer l'offre et l'accessibilité des différents activités organisées, des services communaux et des services de proximité, en proposant des alternatives au transport individuel prioritairement pour les personnes isolées, à mobilité réduite ou en situation précaire

L'offre d'activité doit aller de pair avec une offre de mobilité ciblée afin d'offrir à chaque habitant de la commune la possibilité de participer à la vie culturelle et de loisirs de sa commune.

Axe 4 : Dynamique de valorisation

10. Favoriser et soutenir les initiatives des acteurs économiques locaux (agriculteurs, commerçants, entreprises, milieu scientifique, artisans, ...) par une information sur les aides possibles, par une étude de marché (structure commerciale de la ville et des villages, production à valoriser, ...) et par l'impulsion de synergies entre eux.

Le diagnostic a mis en évidence l'existence d'une activité agricole importante mais pour laquelle il existe quelque risque de diminution du nombre d'exploitant et de la SAU. Il est nécessaire d'appliquer un équilibre sain entre les différentes formes d'utilisation des sols.

Il est important d'offrir aux agriculteurs un service de qualité en terme d'appui informatif, d'aide à la diversification des cultures et de soutien à l'écoulement de la production, principalement pour les petits agriculteurs.

La présence de parcs d'activité sur le territoire communal est également un élément positif à la situation économique de la commune.

Il est important de réaliser une mise en réseau de tous les acteurs économiques sur base du concept d'agrobiopôle. La présence du concept d'agrobiopôle doit être un élément moteur au développement d'activités économiques

La recréation d'un lien social entre les acteurs économiques et la population des résidents améliorera les relations de « voisinage » entre ces deux utilisateurs de l'espace communal.

11. Dynamiser et valoriser le patrimoine architectural, naturel (paysages et sentiers), économique (savoir-faire), scientifique et culturel (artistes et traditions, ...) de l'entité de Gembloux en faisant le lien entre le passé, le présent et le futur pour développer l'attractivité de Gembloux.

La commune de Gembloux est un site dans lequel on retrouve de nombreuses traces historiques qui recourent de grandes périodes de l'histoire de la terre.

Loin de vouloir faire de Gembloux un pôle majoritairement touristique, Gembloux est une commune suffisamment riche en terme de patrimoine pour insuffler un renforcement de son tourisme.

L'option d'un développement touristique devrait avoir pour ambition de répondre prioritairement aux attentes des habitants de la commune et de touristes d'un jour.

La mise en place de sentiers thématiques semble recueillir l'assentiment d'une majorité de la population. L'aménagement de parcours thématiques permettrait de conjuguer des activités de loisirs en plein air à des occupations culturelles.

III. Liste des projets du PCDR

Description du projet	Priorité
Aménagements d'espaces publics de convivialité	
Aménagement de la Place Nassau à Corroy-le-Château	P0
Aménagement d'un lieu central multi-fonctionnel à Ernage (Ancien site du jeu de balle pelote)	P1 et P2
Aménagement de l'espace de détente à Grand-Manil Nord	P1
Aménagement de l'espace Costy à Mazy	P1
Aménagement du cœur de village à Bossière	P1
Aménagement du cœur de village aux Isnes	P1
Aménagement et liaison entre les deux espaces de vie villageoise à Beuzet	P1
Aménagement de l'espace du complexe sportif de Bossière	P2
Aménagement d'une place conviviale à Sauvenière	P2
Aménagement de la place de l'église à Corroy-le-Château	P2
Aménagement d'une place conviviale à Lonzée	P3
Aménagement de la place de Grand-Leez (Phase étude)	P3
Place conviviale à Isnes les Dames	P3
Place de la gare à Ernage	P3
Aménagement de l'espace du complexe sportif de Beuzet	Pt
Locaux de rencontre et maison de village	
Aménagement d'un espace multi-fonctionnel: Construction d'une salle de sport à Corroy-le-Château	P0
Aménagement de l'ancienne maison communale de Beuzet	P0
Aménagement de l'ancienne maison communale de Mazy	P0
Réaménagement de la salle communale « La Concorde » à Ernage	P0
Construction d'une salle de sport à Corroy-le-Château	P0
Aménagement de l'ancienne maison communale de Grand-Leez	P1
Ancienne maison communale à Ernage	P2
Transformation de l'ancienne maison des instituteurs en maison de village à Sauvenière	P3
Accompagnement jeunesse et petite enfance	
Création de crèche d'entreprise	P0
Expertise en appui à une étude de recherche et de faisabilité d'un local pour soirées dansantes	P1 & P2
Aide au financement pour les accueillantes conventionnées	P2
Création d'un bus ONE	P2
Conception de projets inter – générationnels	Pt
Crèches de village	Pt
Espaces adaptés pour les jeunes	Pt
Création de sentiers de promenade et de communication sur le territoire communal	
Réalisation d'une liaison entre les villages entre Corroy-le-Château et Grand-Manil (Gembloux)	P1
Réalisation d'une liaison entre les villages entre Lonzée et Gembloux	P1
Le RAVeL à Grand-Manil	P2
Promenade « historique » à Ernage	P2
Promenade « paysagère » entre Mazy, Vichenet et Gembloux	P2
Promenade thématique entre Isnes et Bossière	P2
Liaison <u>entre</u> les villages	P2 & P3

Liaison <u>dans</u> les villages	P2 & P3
Etude et réalisation de tronçons de liaisons manquants	P3
Promenade thématique entre Grand-Leez et le RAVeL	P3
Développement économique	
Réalisation de journées « Fermes ouvertes »	P0
Création d'un marché périodique des produits du terroir et biologiques	P0
Réaliser un diagnostic sur la dynamique commerciale de l'entité de Gembloux	P1
Amélioration de la sécurité et de la mobilité sur le territoire communal	
Aménagements de trottoirs	P0 et P2
Aménagement de parkings	P0
Aménagement et sécurisation de la traversée de Mazy et Bothey par la N93	P2
Réalisation d'un plan de signalisation sur la commune	P2
Aménagement des abords des zones d'activités économiques Zones tampons aux Isnes et Sauvenière	Pt
Incitation au covoiturage	Pt
Organiser un ramassage scolaire à pied et à vélo	Pt
Stationnement le long des voiries	Pt
Politique du logement	
Aménagement de logements sociaux dans les villages de Mazy, Bossière et de Bothey	P0
Réhabilitation du logement dans la ville de Gembloux	P0
Amélioration la diffusion de l'information sur le territoire de l'entité	
Réaliser une fiche d'identité par village pour la diffusion	P0
Centralisation de l'information sur l'emploi	P0
Réaliser un journal trimestriel pour la commune de Gembloux	P0
Création d'un groupe d'échange et formation Internet	P2
Réhabilitation des panneaux d'affichage par village	P2
Amélioration la diffusion de l'organisation sur le territoire de l'entité	
Favoriser un réseau de communication entre les acteurs économiques locaux	P0
Valorisation du patrimoine construit et historique	
Proposition de classement du Beffroi de Gembloux dans le patrimoine mondial de l'UNESCO	P0
Centre d'interprétation de la Coutellerie	P0
Mémorial de la bataille de Gembloux (Grand-Manil)	P2
Valorisation du patrimoine naturel	
Réhabilitation du site de l'ancienne briqueterie de Grand-Manil	P0
Réserve didactique : Centre d'interprétation des technologies d'énergie environnementales : Moulin de l'Escaille	P1 et P2
Forums rivière autour de l'Orneau et de ses affluents	P2
Vallée de l'Orneau	P2
Aménagement des abords des zones d'activités économiques	
Zones tampons aux Isnes et Sauvenière	Pt